RÉGION ACADÉMIQUE
MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Schoelcher, le 3 novembre 2026

INSCRIPTIONS AU CONCOURS GENERAL DES METIERS (CGM) - SESSION 2027

Communiqué

Le Rectorat de la Martinique communique :

CAMPAGNE D'INSCRIPTION AU CONCOURS GENERAL DES METIERS (CGM) – SESSION 2027

Le registre d'inscription **au Concours Général des Métiers (CGM) au titre de la session 2027 est ouvert aux dix-neuf spécialités de baccalauréat professionnel relatif aux spécialités de baccalauréats professionnels concernés ainsi qu'au brevet des métiers d'art (BMA), spécialité «**Ébéniste**».**

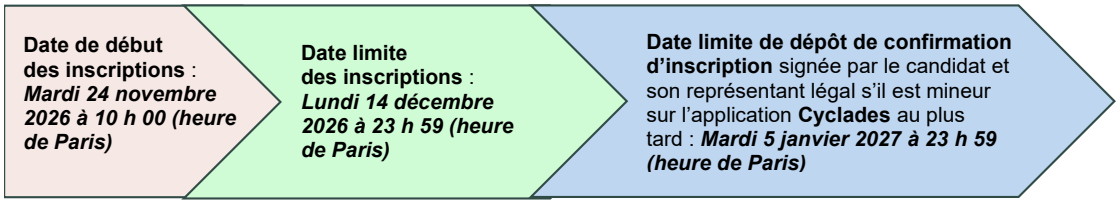
Le Concours Général des Métiers (CGM) distingue les meilleurs élèves de terminale de la voie professionnelle et les meilleurs apprentis, des spécialités du baccalauréat professionnel et du brevet des métiers d'art, spécialité «Ébéniste».

Il s'adresse aux jeunes de 29 ans maximum, en formation en classe de terminale de lycées professionnels (LPO, LP) publics ou privés sous contrat d'association, ou aux apprentis en dernière année des centres de formations d'apprentis (OF-CFA) (habilité ou pas au CCF).

Les inscriptions des établissements des candidats s'effectuent en ligne sur l'application Cyclades du **mardi 24 novembre 2026 à 10h00 (heure de Paris) au lundi 14 décembre 2026 à 23h59 (heure de Paris).**

MODALITES D'INSCRIPTION :

- Les chefs d'établissement des lycées professionnels publics et privés sous contrat d'association (LPO, LP) ou directeurs de centre de formation d'apprentis (CFA), après avis des enseignants, procèdent à l'inscription des candidats, **impérativement dans la spécialité dont ces derniers suivent la formation.** Ils proposent la candidature des élèves ou apprentis présentant les meilleures chances de succès, **dans la limite de cinq candidatures dans chaque spécialité**.
- **Date d'ouverture des inscriptions sur l'application Cyclades :** mardi 24 novembre 2026 à 10h00 (heure de Paris)
- **Date de clôture des inscriptions :** lundi 14 décembre 2026 à 23h59 (heure de Paris)
- **Date limite de confirmation d'inscription signée par le candidat et son représentant légal s'il est mineur sur l'application Cyclades :** mardi 5 janvier 2027 à 23h59 (heure de Paris)
- **Validation des candidatures par les services académiques :** vendredi 8 janvier 2027



Les services académiques procèdent à la validation des candidatures sur l'application Cyclades **au plus tard le vendredi 8 janvier 2027.**

Rectorat de la Martinique - Les Hauts de Terreville
Direction des examens et concours
Bureau des examens professionnels – DEC1
97279 SCHOELCHER cedex

Attention : afin de préparer les inscriptions sur Cyclades, une fiche de pré-inscription est mise à disposition sur le portail établissement de l'application Cyclades. **Cette fiche doit être complétée et signée uniquement par le professeur qui propose la candidature de l'élève.**
Important : la fiche de pré-inscription ne vaut pas inscription de l'élève

CALENDRIER DU DEROULEMENT DES EPREUVES

Première partie	Seconde partie dite "Finale"
- **Date épreuves :** Lundi 8 mars 2027 pour toutes les spécialités - **Durée** : 3 à 6 heures maximum	- **Date épreuves :** entre le lundi 3 mai et le Mercredi 2 juin 2027 - **Durée :** 4 à 30 heures maximum
- **Résultats d'admissibilité :** Mardi 30 mars 2027	- **Résultats :** Courant juin 2027 (par courriel)
- **Publication :** https://resultats.examens-concours.gouv.fr/	- **Publication : Mi-juillet 2026** https://resultats.examens-concours.gouv.fr/ ou sur le site Eduscol : " Enseignement et formation, pratique enseignante, mener un projet avec ses élèves, Concours général des lycées et des métiers, Sujets et rapports de jury du concours général des lycées et des métiers".
Cérémonie de remise des prix à la Sorbonne : première quinzaine de juillet 2027	
Publication du palmarès complet : mi-juillet 2027	
Envoi des diplômes pour les accessits et mentions : début septembre 2027	

ATTENTION : Absences liées aux épreuves
Les jours d'épreuves, les candidats au concours général des métiers sont autorisés à s'absenter de cours ou de période de formation en milieu professionnel (PFMP) sur présentation de leur convocation. Une fois les dates d'épreuves connues, il est recommandé d'en informer les entreprises d'accueil qui pourraient être concernées.

.

Contact :
Direction des Examens et Concours : ce.dec@ac-martinique.fr

Cheffe de bureau des Examens Professionnels (DEC1) et des Sujets (DEC5) : Maguy MARIE-CLAIRE : maguy.marie-claire@ac-martinique.fr (0596 52 25 21)

Gestionnaires organisation bureau des Examens professionnels (DEC1) : Carole GIRONDIN : Carole.Girondin@ac-martinique.fr (0596 52 25 75)
Adresse générique : ce.exapro@ac-martinique.fr